

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 8 février 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6 et 7 février 2012

2012 DPE 13 Subvention à la Coordination Eau Ile-de-France pour l'organisation du Forum alternatif mondial de l'eau.

Mme Anne LE STRAT, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération en date du 24 janvier 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui demande l'autorisation d'attribuer une subvention d'un montant à la Coordination Eau Ile-de-France dans le cadre de l'organisation du Forum alternatif mondial de l'eau ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne LE STRAT, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention de fonctionnement de 5.000 euros est attribuée la Coordination Eau Ile-de-France (numéro SIMPA 74004, Numéro de dossier 2012_02559) dans le cadre de l'organisation du Forum alternatif mondial de l'eau.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur l'article 6743 de la section de fonctionnement du budget annexe de l'eau de la Ville de Paris sur l'exercice 2012.